

Le C.R.T consiste à apprécier la qualité de l'offre présentée par le candidat. Ce dernier s'attache à fournir un maximum d'informations quant aux prestations demandées

**CRITERE DE LA VALEUR TECHNIQUE**

*pondération : ... %*

Processus de prise et de suivi des commandes	REPOSE DU CANDIDAT
Présentation du processus de prise des commandes en lien avec le CCAP (moyens techniques et humains dédiés,...)	
Présentation du processus de suivi des commandes (retour sur les stocks, gestion des déficits tempéraires de production suite aux aléas climatiques ou aux incidents techniques,...)	
Qualité et étendue de la gamme	REPOSE DU CANDIDAT
Présentation des moyens mis en œuvre pour assurer la traçabilité des produits (charte qualité à joindre en annexe du CRT)	
Variétés proposées (atouts) ET politique de taux de produits entiers/bruts (% de maigre, % de fruit, % de céréales) dans la préparation des produits pour les intermédiaires ET pour les féculents, légumineuses et céréales (atouts nutritionnels et impacts sur l'environnement)	
Description du système de garantie des mesures d'hygiène et de sécurité des aliments (communication agrément CEE ou agrément sanitaire obligatoire) - (ou explication de l'absence d'obligation)	
Politiques achats : grille d'évaluation pour la sélection des produits (engagements sur la qualité) et démarche de développement durable en lien avec les produits (engagements du candidat)	
Etendue de la gamme appréciée en fonction du nombre de références du candidat (sur la base du bordereau des prix unitaires -BPU- transmis au sein du dossier de consultation des entreprises -DCE-)	
Fiches techniques : respect des mentions minimales exigées du CCTP (variétés, labels, logo, etc.).	
Modalités de communication des prix (sur la base des modalités précisées dans le CCAP)	
Mise à jour de catalogue (forme non imposée) de produits non prévus au BPU	
Processus de livraison	REPOSE DU CANDIDAT
Délai de livraison en lien avec les délais maximum intégrés au CCAP	
Moyens humains et techniques dédiés à la livraison pour l'ensemble des produits (personnel, nombre et typologie de véhicules de livraison, organisation, capacité et engagement du candidat)	
Typologie de conditionnement des produits livrés (respect des conditionnements souhaités dans les BPU et dans le CCTP).	
Délai de livraison en cas d'urgence	
Part de produits en circuits-courts	REPOSE DU CANDIDAT
Part (en pourcentage) de produits en circuits-courts (faire une distinction, le cas échéant, entre les produits sans intermédiaire ou avec un unique intermédiaire) sur la base des produits intégrés au BPU et rôle du candidat dans la pérennité des filières agricoles : part de produits en circuits-courts : 1 intermédiaire (achat/revente) entre le producteur de produits bruts agricoles et (Nom du Pouvoir Adjudicateur)	